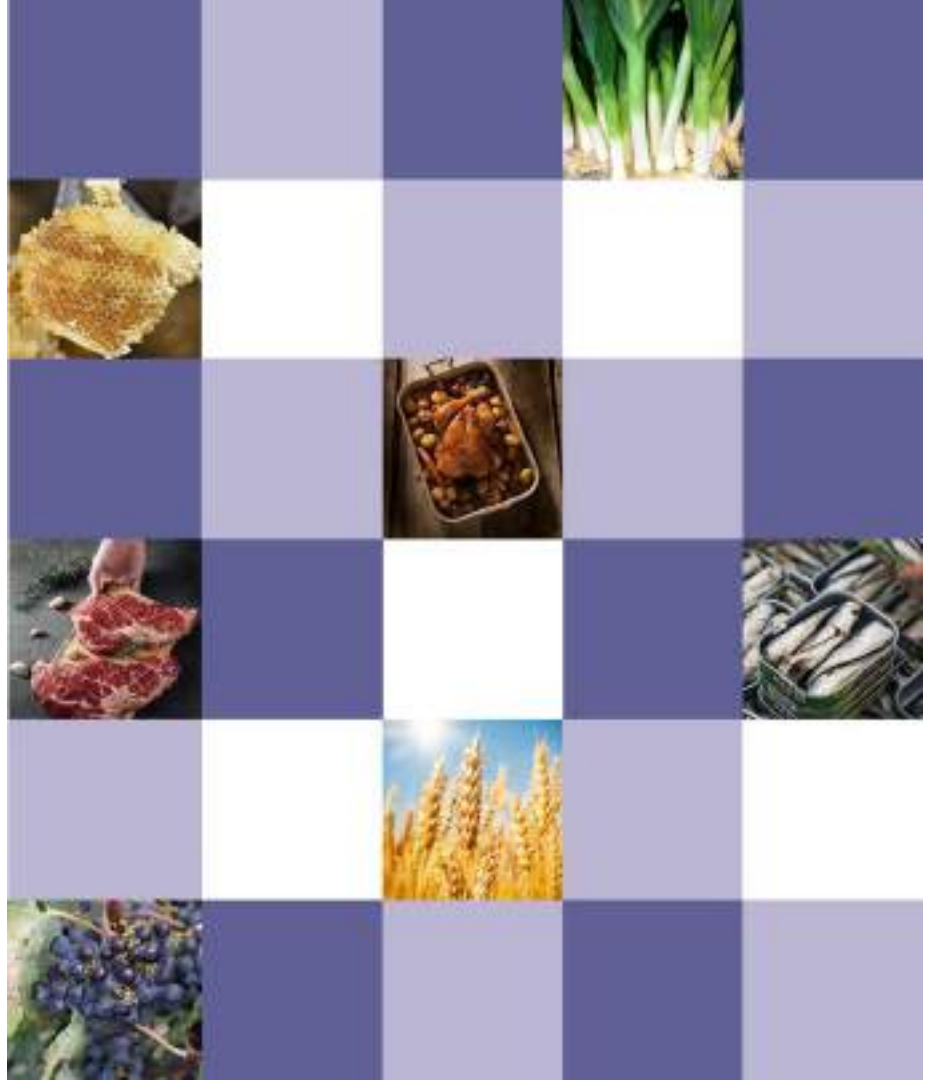
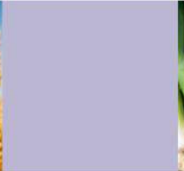


Conférences de la souveraineté alimentaire

Mercredi 8 juillet 2026

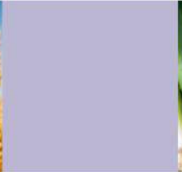
Restitution de la phase territoriale





Calendrier des conférences de souveraineté alimentaire

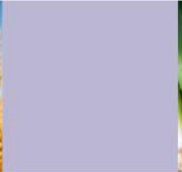




Ordre du jour

- Introduction
- Restitution des travaux menés par les différents groupes sectoriels
- Présentation des premiers résultats de l'Appel à Manifestation d'Intérêt et témoignages de porteurs de projets en région
- Mise en place d'une gouvernance régionale pour l'accompagnement des projets agricoles d'avenir
- Conclusion





Introduction

M. Laurent DEGENNE, président de Chambre régionale d'agriculture

M. Philippe FARDEL, président d'Agro-Sphères





Restitution des travaux menés par les différents groupes sectoriels



Viandes
blanches

Grandes
cultures



Elevage Bovin



Pêche &
aquaculture



Fruits et
légumes

- Une animation confiée aux professionnels,
- Trajectoire retenue à l'horizon 2036 et la contribution aux objectifs nationaux,
- Principaux déterminants et enjeux identifiés pour atteindre les objectifs de production.



Région
Hauts-de-France





Restitution des travaux menés par le groupe



Viandes
blanches





Conférences de la souveraineté alimentaire

Groupe sectoriel "Viandes blanches"

Intervention partagée entre les filières porcine, avicole et cunicole

Les filières porcine, avicole et cunicole

Florine SERRURIER, Cheffe de projet ITAVI et animatrice du Comité Régional AVicole Hauts-de-France (CRAVI)

&

Gwendoline DESAILLY, Directrice de l'Union Régionale des Groupements de Producteurs de Porcs (URGPP) et de l'Interprofession porcine Nord Picardie (InterPorc)



Les filières monogastriques régionales en France

Les Hauts-de-France, une région de production pour les viandes blanches et les oeufs

Volaille et porc : les viandes **les plus consommées** par les français

Oeuf : la protéine animale **la moins chère**

Filière	Effectifs régionaux	Part de la production nationale
	530 000 porcsins	6 %
	9 690 000 volailles de chair	6 %
	6 796 000 poules pondeuses	10 %
	15 000 lapines (20 000 lapins abattus par semaine)	8 %



Les filières monogastriques en région Hauts-de-France



AMONT - Production agricole

Atouts

- Filières organisées, structurées et ancrées sur le territoire
- Productions de qualité et variées
- Technicité des productions reconnue
- Complémentarité cultures-élevage

Faiblesses

- Vieillesse des exploitations
- Tensions sur les coûts et les investissements
- Difficultés de recrutement et de financement
- Contraintes foncières et réglementaires

Points de vigilance

- Renouvellement des générations
- Compétitivité économique des filières
- Adaptation aux évolutions réglementaires
- Pérennité des modèles économiques des exploitations

Les filières monogastriques en région Hauts-de-France



AVAL - Transformation & logistique

Atouts

- Outils modernes ou en cours de modernisation
- Position géographique stratégique
- Marché dynamique
- Filières structurées avec capacité d'investissement
- Qualité et traçabilité reconnues

Faiblesses

- Capacités industrielles parfois insuffisantes
- Valorisation incomplète de certaines pièces
- Coûts de production et de transformation élevés
- Visibilité commerciale insuffisante pour la filière cunicole

Points de vigilance

- Difficultés à développer certains outils
- Compétitivité face à la concurrence européenne et internationale
- Absence de marque export régionale structurée

Les filières monogastriques en région Hauts-de-France

Consommation

- Demande globale dynamique (*volaille, porc*)
- Attractivité des produits locaux et sous labels
- Développement des circuits hors domicile
- Opportunités de diversification des produits



Enjeux transversaux

- Évolution des comportements alimentaires
- Pression sociétale et exigences RSE
- Baisse structurelle de certains segments (ex : *lapin*)

3 enjeux transversaux prioritaires :



Simplification des procédures administratives et réglementaires



Soutien au développement et à la modernisation des outils de production, acceptabilité, aide aux investissements



Renouvellement des générations, attractivité des métiers

Ambition régionale

Renforcer les filières Viandes blanches de manière compétitive, autonome et créatrice de valeur

Installations ou reprises sur les 10 ans à venir

(315 millions d'€ d'investissements sur 10 ans)

Porcs

création ou reprise de
55 élevages porcins

100 millions d'€



Volailles de chair

150 poulaillers standards
et **40 en Label Rouge ***

126 millions d'€



Lapins

10 à 20 élevages cunicoles

10 à 20 millions d'€



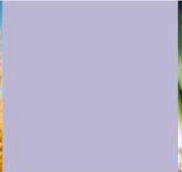
Poules pondeuses

55 poulaillers

82,5 millions d'€



* en moyenne 1500 m² en standard et 400 m² en label



Restitution des travaux menés par le groupe



Grandes
cultures



Région
Hauts-de-France





Restitution des travaux menés par le groupe



Elevage bovin





LA COOPÉRATION AGRICOLE
HAUTS-DE-FRANCE

LA COOPERATION AGRICOLE

**Synthèse des contributions
Filière bovins lait et viande
des Hauts-de-France**



1. Constat partagé : une filière stratégique mais fragilisée

Le constat partagé est que la filière bovine et laitière constitue un **pilier majeur de l'agriculture régionale** :

- ✚ Une production régionale d'environ 107 000 tonnes équivalent carcasse,
- ✚ Une forte complémentarité entre élevage laitier et production de viande bovine,
- ✚ Un bassin de consommation majeur (Lille, Paris) offrant des débouchés importants,
- ✚ Une industrie régionale d'abattage, de transformation et de découpe déjà implantée,

2. Principaux freins identifiés

- ✚ Complexité administrative et réglementaire
- ✚ Difficultés économiques et financières
- ✚ Renouvellement des générations et attractivité des métiers, les principaux enjeux
- ✚ Acceptabilité sociétale

3. Dépendances économiques et souveraineté sur les intrants

- ✚ Importation de protéines végétales, notamment soja.
- ✚ Le développement des légumineuses locales.
- ✚ Le renforcement de l'autonomie protéique.
- ✚ La valorisation des coproduits régionaux de l'industrie agroalimentaire.

4. Adaptation au changement climatique, avec comme principaux leviers identifiés

- ✚ Préservation des prairies
- ✚ Adaptation génétique
- ✚ Renforcement de la résilience alimentaire

5. Territorialisation de l'alimentation animale et du cycle de l'azote

- ✚ Le renforcement de l'autonomie alimentaire des élevages.
- ✚ L'utilisation accrue des ressources produites localement.
- ✚ Le développement des légumineuses régionales.
- ✚ Une meilleure valorisation des effluents d'élevage.
- ✚ Le maintien du lien entre élevage et cultures.



6. Biodiversité et services environnementaux, les élevages bovins contribuent directement :

- ✚ Au maintien des prairies permanentes.
- ✚ À la préservation des paysages régionaux.
- ✚ Au stockage du carbone.
- ✚ À la biodiversité associée aux systèmes herbagers.
- ✚ À la valorisation de surfaces non cultivables autrement.
- ✚ La diversification des assolements.
- ✚ Le lien entre santé des sols, santé animale et santé humaine.



7. Contribution à l'économie rurale, la filière bovine est considérée comme :

- ✚ Un moteur économique majeur des territoires ruraux.
- ✚ Un facteur essentiel d'emploi local.
- ✚ Un soutien aux entreprises de transformation.
- ✚ Un élément structurant de l'aménagement du territoire.
- ✚ Un maintien de l'activité dans les zones herbagères et bocagères.





LA COOPÉRATION AGRICOLE
HAUTS-DE-FRANCE

LA COOPERATION AGRICOLE

**Filière bovins lait et viande
des Hauts-de-France**

Leviers prioritaires proposés



1. Stopper la décapitalisation du cheptel

- ✚ Maintien des effectifs bovins.
- ✚ Soutien aux éleveurs naisseurs.
- ✚ Accompagnement de la transmission des exploitations.

2. Simplifier les procédures administratives

- ✚ Réduction des délais.
- ✚ Simplification des procédures et autorisations.
- ✚ Sécurisation réglementaires des projets.

3. Faciliter le financement

- ✚ Mobilisation des banques.
- ✚ Garanties publiques ou régionales.
- ✚ Soutien aux investissements d'élevage et d'engraissement.

4. Moderniser les exploitations

- ✚ Robotisation, automatisation.
- ✚ Amélioration des conditions de travail, développement du remplacement, attractivité métiers.

5. Développer l'engraissement régional

- ✚ Valorisation locale des animaux.
- ✚ Réduction des exportations de jeunes bovins.
- ✚ Sécurisation des approvisionnements des industriels.

6. Renforcer l'autonomie alimentaire

- ✚ Développement des protéines végétales françaises, légumineuses.
- ✚ Valorisation des coproduits régionaux.



7. Encourager la contractualisation

- ✚ Sécurisation des revenus.
- ✚ Visibilité économique pour tous les maillons.
- ✚ Meilleure adéquation offre/demande, d'étendre la contractualisation au-delà du premier acheteur.
- ✚ Sécuriser les débouchés sur plusieurs années.
- ✚ Impliquer davantage la distribution dans les engagements de long terme.

8. Améliorer l'image de l'élevage

- ✚ Sensibilisation du grand public.
- ✚ Dialogue producteurs-citoyens.
- ✚ Promotion de l'origine locale.
- ✚ Renforcer l'acceptabilité sociétale des élevages

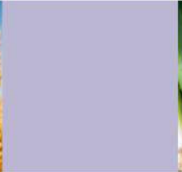
Les participants soulignent que l'acceptabilité sociétale constitue désormais un enjeu majeur pour le maintien et le développement de l'élevage dans les Hauts-de-France. Au-delà des actions de communication et de sensibilisation du grand public, **la Région est appelée à jouer un rôle d'accompagnement auprès des citoyens et des collectivités afin de favoriser l'acceptation des projets d'implantation, d'extension ou de modernisation des élevages**, en valorisant leurs contributions à la souveraineté alimentaire, à l'économie locale, à la biodiversité et à la transition agroécologique.





LA COOPÉRATION AGRICOLE
HAUTS-DE-FRANCE

LA COOPERATION AGRICOLE



Restitution des travaux menés par le groupe



Pêche & aquaculture





Région
Hauts-de-France



Restitution

Groupe de Travail Filière Pêche et aquaculture

– Souveraineté alimentaire

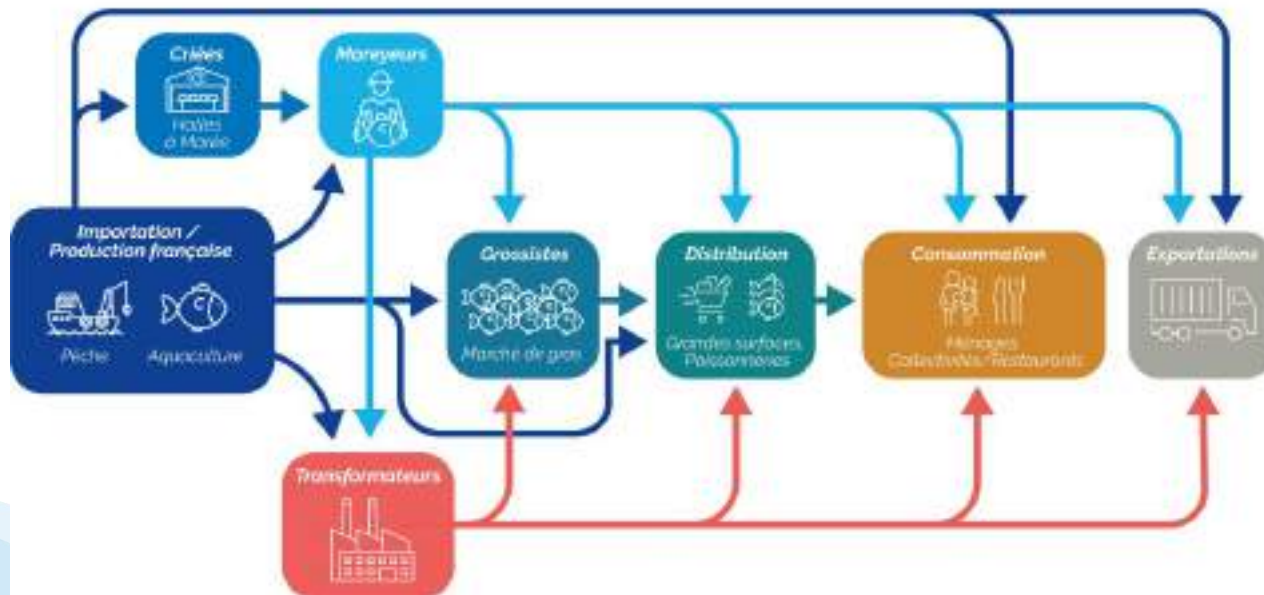
8 juillet 2026



FR RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Les acteurs de la filière Pêche et aquaculture

Les acteurs de la filière des produits aquatiques



Des acteurs transverses...

Recherche

Formation

Logistique

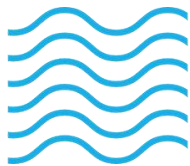
Packaging

Équipementiers

...

Chiffres clés de la filière régionale

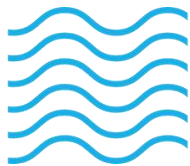
- Boulogne-sur-Mer : 1^{er} port de pêche français en tonnage et en valeur et première plateforme européenne de transformation et de valorisation des produits aquatiques
- 32 500 tonnes de poissons débarqués en 2025 par les navires régionaux
- 350 000 tonnes de produits aquatiques transformés annuellement dans la région
- 350 entreprises actives dans la pêche, l'aquaculture, le mareyage et la transformation
- 30 entreprises d'aquaculture réparties sur 47 sites régionaux
- 2^{ème} région piscicole française avec 10 000 tonnes de truites, bars et daurades
- Des produits mytilicoles reconnus sur le territoire
- 5 000 emplois à Capécure, et 6 500 emplois (pêcheurs, aquaculteurs et entreprises de transformation) en Hauts-de-France
- 415 pêcheurs à pied professionnels en région, dont 331 titulaires de licence coque
- Une force logistique permettant d'alimenter les marchés européens



Analyse AFOM



Forces	Faiblesses
Savoir-faire industriel et logistique sur une grande diversité d'espèces (plus de 70 espèces disponibles)	Des navires de pêche vieillissants et une réglementation européenne limitant la modernisation de la flotte de pêche
Région pionnière en terme d'économie circulaire dans la filière (valorisation des coproduits aquatiques)	Absence de possibilité de création et d'extension des sites aquacoles (blocages réglementaires) et transmission d'exploitations difficiles
Forces vives scientifiques, techniques et organismes de formation présents en région	Un contexte réglementaire français pesant, limitant le développement des activités
Ecosystème structuré et coordonné pour accompagner les startups et entreprises de toutes tailles dans leurs démarches d'innovation et de développement	Complexité et multiplicité des procédures administratives - absence de procédure claire pour créer ou développer une activité économique
Un soutien fort de la Région Hauts-de-France avec le portage d'un plan d'actions ambitieux	Lenteurs administratives, absence d'accompagnement de l'Administration pour développer les activités économiques
	Libre interprétation de la réglementation européenne, variant d'un Département à un autre
	Forte dépendance des entreprises de transformation aux produits aquatiques importés
	Des équipements insuffisants et vieillissants : faible niveau d'équipement des entreprises, peu de nouvelles technologies dans les unités de production en raison de budgets limités
	Métiers peu attractifs – difficultés pour recruter de la main d'œuvre et la fidéliser
	Image négative de l'industrie
	Peu de foncier disponible pour développer les activités



Analyse AFOM



Opportunités	Menaces
De nombreux aquaculteurs portant des projets de développement de leur activité	Absence de visibilité pluriannuelle sur les quotas de pêche
Développement de l'ostréiculture	Augmentation des coûts du carburant, de l'énergie, des emballages,...
Développement de la culture et de la valorisation des algues	Impacts du changement climatique
Modernisation des ateliers - automatisation des procédés – intégration de l'IA	Pollutions des milieux
Consommateurs disposant d'une appétence réelle pour les produits aquatiques et à la recherche de produits faciles à préparer	Conflits d'usage des espaces maritimes et terrestres
Renforcement de la coopération entre les différents maillons de la filière	Hausse de l'import de produits semi-transformés
Développement de la marque collective régionale Hissez Hauts pour valoriser les produits et savoir-faire de la filière des produits aquatiques	Des reportages et attaques d'ONG à charge sur la filière générant une perte de confiance des consommateurs et freinant le développement des activités
	Un contexte réglementaire pesant, limitant le développement des activités
	Coûts élevés des mises aux normes et des études demandées par l'Administration
	Investissements lourds pour supporter les expérimentations préalables à l'introduction de nouvelles espèces pour chaque bassin
	Risques de délocalisation des activités – distorsion de concurrence (ex : seuil ICPE pour la transformation = 500 kg / jour alors que les normes européennes sont bien plus tolérantes)

Trajectoire retenue à 10 ans pour la région Hauts-de-France

➤ **Créer 2 nouveaux sites aquacoles :**

- la pisciculture de Saint-Georges, visant à terme à produire 900 tonnes par an de salmonidés
- la ferme Local Océan, visant à terme à produire 9 000 tonnes de saumon par an

➤ **Développer la production des sites aquacoles existants :**

- + 3 000 tonnes par an pour la pisciculture d'eau douce (soit + 35 % par rapport à la production 2025 pour atteindre 11 500 tonnes par an de salmonidés)
- + 600 tonnes par an pour la pisciculture marine (soit + 30 % par rapport à la production 2025 pour atteindre 2 500 tonnes par an de bars et daurades)
- augmenter la production d'alevins de bars : + 30 millions d'alevins (soit + 85 % par rapport à la production 2025 pour atteindre 65 millions d'alevins par an)
- + 500 tonnes par an pour la conchyliculture (soit + 14 % par rapport à la production 2025 pour atteindre 4 000 tonnes par an de moules)

Trajectoire retenue à 10 ans pour la région Hauts-de-France

- **Conforter la place de la conchyliculture** en Hauts-de-France en explorant les opportunités de création de nouveaux espaces de production, notamment à travers le projet de Cayeux-sur-Mer, et en favorisant la diversification des élevages, en particulier par le développement de l'ostréiculture, dans le respect des équilibres environnementaux et des usages du littoral
- **Créer 2 concessions en mer dédiées à la culture des algues**, visant à produire, sur 300 hectares au total, entre 1 400 et 1 920 tonnes d'algues par an
- **Maintenir les activités de pêche** embarquée et de pêche à pied
- **Augmenter les capacités de surgélation / congélation** des produits aquatiques à Boulogne-sur-Mer : + 10 000 tonnes par an
- **Maintenir l'activité de transformation des produits aquatiques** grâce à la production locale
- **Créer une école usine** pour former les opérateurs de demain aux métiers du mareyage et de la transformation
- **Mettre à disposition du foncier dédié aux activités de l'aval de la filière** : créer des zones d'activités spécifiques, prêtes à être exploitées

Principaux déterminants et enjeux pour y parvenir

- **Intégrer la souveraineté alimentaire dans les politiques publiques** liées à l'eau, à la biodiversité, à l'aménagement du territoire, ... comme objectif à part entière en tenant compte de toutes les composantes du développement durable (économie des entreprises, environnement, social)
- **Nommer un facilitateur auprès du Préfet de Région**, disposant de tous pouvoirs pour coordonner et accélérer les démarches administratives des entreprises, et formé à la culture de l'entrepreneuriat
- **Simplifier les démarches administratives**, assouplir et clarifier les procédures
- **Imposer des délais d'instruction aux dossiers** (par exemple 2 ou 3 mois maximum) : instaurer le principe de l'«absence de retour de l'Administration dans les 2 mois vaut acceptation» et non refus
- **Prise en charge par l'Etat des études préalables à l'installation des activités**, que ce soit en mer ou à terre (études génériques, duplicables partout : une seule étude valable pour tous les projets similaires)
- **Autoriser la commercialisation des produits issus des expérimentations au sein de zones classées d'un point de vue sanitaire** (algues, coquillages, produits pêchés lors des tests de dispositifs de sélectivité, ...) : actuellement, une expérimentation de minimum 3 ans est nécessaire pour pouvoir introduire une nouvelle espèce sur un bassin, sans pouvoir commercialiser (en Belgique, l'installation d'une concession de 50 hectares prend 10 mois)

Principaux déterminants et enjeux pour y parvenir

- **Mettre en place des aides à l'installation, à l'extension et à la transmission des activités** aquacoles et de pêche : de la même manière que les filières agricoles terrestres
- Restaurer la confiance des entrepreneurs, notamment par des **garanties de stabilité réglementaire** en cohérence avec les investissements qu'ils doivent supporter
- **Ne pas surtransposer la réglementation européenne**
- **Privilégier les rappels réglementaires aux procès-verbaux ou mises en demeure**, en favorisant la pédagogie à la répression : le millefeuille réglementaire rend la lisibilité difficile pour les entreprises et les mises en demeure bloquent l'accès à certaines aides financières
- **Faciliter les démarches administratives pour l'exportation**, limitée par les périodes de fermeture des bureaux (documents sanitaires TRACE, ...)
- **Valoriser les métiers et les activités industrielles**
- Encourager les innovations, d'autant plus lorsqu'elles sont vertueuses pour l'environnement : **mettre en place des aides incitatives pour la Recherche et Développement et l'intégration des innovations en entreprise** (nouveaux équipements, nouvelles technologies, modernisation, automatisation, élevage off-shore, ...)
- **Accompagner la recherche, l'innovation et le développement des compétences**

Principaux déterminants et enjeux pour y parvenir

➤ Pêche :

- Dans le cadre de la révision de la PCP, **revoir les méthodes utilisées pour les avis scientifiques et établir une vision pluriannuelle** pour donner davantage de visibilité à la filière pêche amont et aval,
- **Soutenir le renouvellement de la flotte de pêche** (modernisation et décarbonation) en levant notamment les restrictions réglementaires liées à la jauge et à la puissance,
- **Garantir les droits d'accès à la ressource** : reconnaître un droit à l'usage prioritaire aux activités de pêche dans certains espaces maritimes afin d'assurer leur pérennité

➤ Conchyliculture :

- Optimiser le potentiel d'exploitation actuel en **levant les freins liés à la qualité sanitaire des eaux et à la lutte contre les prédateurs** (faciliter l'obtention des autorisations de lutte contre les prédateurs, tels que les goélands)
- **Faciliter les démarches de restructuration** : l'Etat doit accompagner la profession dans l'évolution des activités et faciliter les démarches administratives

Principaux déterminants et enjeux pour y parvenir

➤ Pisciculture :

- **Mettre en place un zonage continental régional à vocation piscicole**, destiné à favoriser l'implantation de nouveaux sites
- **Réviser les seuils relatifs aux autorisations environnementales** à 500 tonnes par an (au lieu de 20 tonnes par an actuellement) : avec le maintien de toutes les exigences environnementales actuellement prévues par les arrêtés ministériels du 1er avril 2008. Cela aurait pour effet une réelle simplification des procédures administratives sans aucune régression écologique
- **Mettre en place une possibilité de déroger aux distances par rapport aux habitations, pour les piscicultures existantes** soumises à autorisation, afin de ne pas limiter leur développement lorsque les conditions le permettent
- **Pour les ouvrages sur cours d'eau**, non classés en liste 2, lorsque les modifications de piscicultures ne concernent pas l'ouvrage, **privilégier l'instruction des demandes (PAC-DAE), sans exiger le Rétablissement de la Continuité Ecologique**
- **Mettre en place une gouvernance saine et équilibrée autour de la continuité écologique**, réunissant l'ensemble des usagers, et tenant compte de tous les enjeux aussi bien de souveraineté alimentaire ou énergétique, du patrimoine, des dépenses publiques, de l'économie des entreprises et de l'environnement

Principaux déterminants et enjeux pour y parvenir

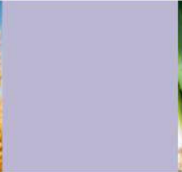
➤ Mareyage / Transformation :

- **Relever significativement les seuils de déclenchement des différentes procédures administratives liées aux ICPE** (passage de 500 kg à 2 tonnes par jour de matières premières travaillées)
- **Disposer d'un atelier expérimental mis à disposition des entreprises** de la filière et des fabricants de process, matériels, technologies et offreurs de solutions



Merci !





Restitution des travaux menés par le groupe



Fruits et
légumes



Région
Hauts-de-France



Groupe sectoriel Fruits et légumes

Réunion de restitution des conférences de souveraineté
en Hauts-de-France
8 juillet 2026



Comité National
Interprofessionnel
de la Pomme de Terre



Hauts-de-France : un des bassins français et européens majeurs de production, transformation et commercialisation

Une PRODUCTION structurée

- 1,4 Mt de légumes frais et industriels
- 47 % de la production française de légumes pour l'industrie
- 93 % des endives
- 80 % des choux de Bruxelles
- 70 % des petits pois
- 66 % de la production française de pommes de terre

Une CHAÎNE DE VALEUR complète

- Producteurs et organisations de producteurs
- Expéditeurs, négociants, commerce B2B (*200 environ*)
- 10 sites de transformation légumes (conserves, surgelés et déshydratation)
- 6 sites industriels pommes de terre

Des INFRASTRUCTURES au service de nos filières

- Marché de gros Euralimentaire
- Port de Dunkerque
- Réseau autoroutier structurant
- Canal Seine-Nord Europe
- Plateformes logistiques et capacités de stockage

Une contribution régionale fondée sur la complémentarité des filières

Cap à 10 ans

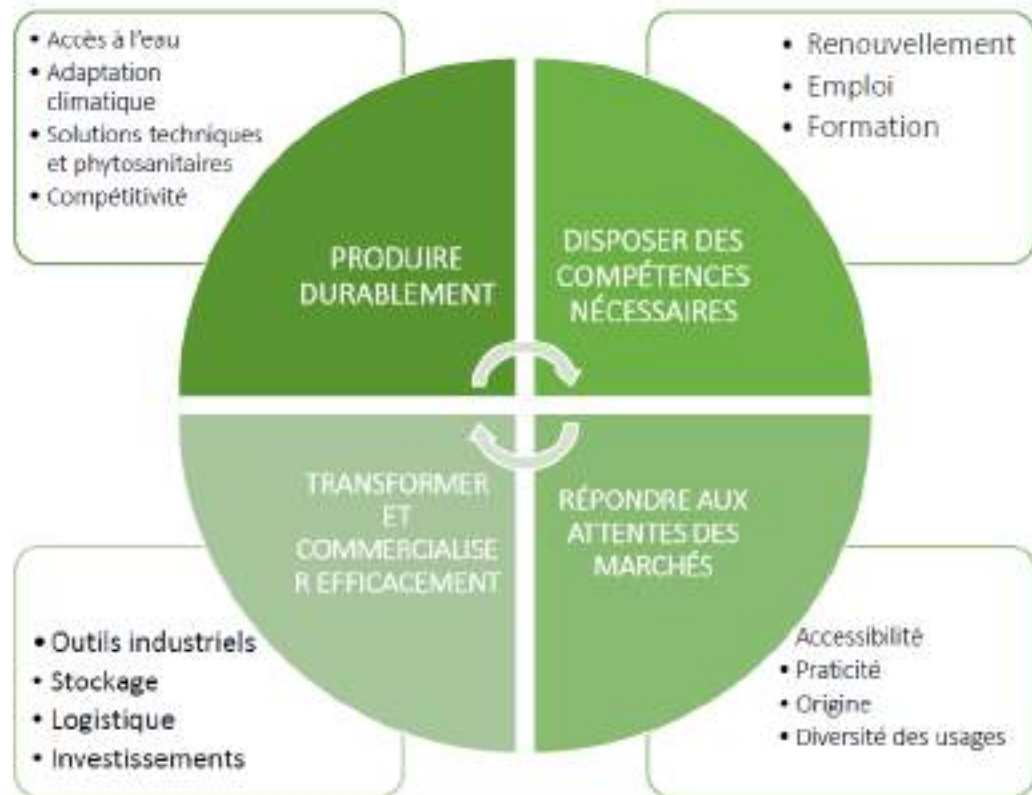
- Contribution aux objectifs nationaux :
 - **+10 points de souveraineté à horizon 2035**
- Maintenir et développer les capacités régionales de production et transformation
- Adapter l'offre aux évolutions des marchés et des consommateurs français et européens

Une même ambition :

Produire, transformer et commercialiser durablement pour répondre aux besoins des consommateurs

Filière	Contribution attendue
Fruits & légumes frais	Reconquérir le marché intérieur et soutenir la consommation
Légumes transformés	Sécuriser les volumes et maintenir les capacités industrielles
Pommes de terre fraîches	Préserver une production structurée et compétitive
Pommes de terre transformées	Accompagner le développement industriel

Les conditions de la souveraineté alimentaire dans un système ouvert et concurrentiel



Pas de souveraineté alimentaire sans capacité économique à produire, transformer, commercialiser et consommer durablement



Viandes blanches

Grandes
cultures



Elevage Bovin



Pêche &
aquaculture



Fruits et légumes



Région
Hauts-de-France

Autres contributions :

Agriculture Bio – Bio en Hauts-de-France

Lin fibre – CIPALIN

Houblon – **CIA 59-62** – Coop HOUNORD

Semences et plants - SEMAE

Machinisme agricole – AXEMA

Industries Agroalimentaires – AGROSPHERES





Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI)

Objectif

- Faire émerger, à l'échelle des territoires, des initiatives fédérant plusieurs maillons de la chaîne agro-alimentaire autour d'objectifs communs de relocalisation, de sécurisation des approvisionnements et de création de valeur

Enjeux clés

- Renforcer la production locale
- Structurer des filières territoriales intégrées
- Sécuriser les débouchés et les revenus des agriculteurs
- Adapter les systèmes de production aux réalités territoriales
- Accroître la résilience des territoires





Premiers résultats de l'AMI

28 projets territoriaux déposés

12 filières Elevage

2 filières Produits de la mer /
aquaculture

8 filière Grandes cultures/céréales

2 filière Fruits et Légumes

4 multi-filières

dont **12** en Agriculture biologique





Premiers résultats de l'AMI

25/28 projets s'articulent autour de trois grandes thématiques

16

- Structuration de filières de proximité via un outil de transformation permettant de consolider les débouchés pour les producteurs et de capter de la valeur ajoutée



4 projets en conventionnel : Lait, viande, multi-filières (sur un territoire donné)

12 projets en agriculture biologique : Lait, viande, grandes cultures (céréales, protéagineux, sucre, collecte) , fruits et légumes (autonomie semencière et valorisation des produits)





Premiers résultats de l'AMI

5

- Modernisation de l'outil industriel



5 projets (Céréales, grandes cultures et alimentation animale)

4

- Accroissement ou relance des capacités de production, renforcement de la souveraineté vs importations



4 projets (Elevage, fruits et légumes, pisciculture)





Témoignages de porteurs de projets en région

- **AXEMA – LAFORGE**
- **Fruits rouges & Co**
- **FertigHy**
- **OPALGUE**
- **LIONOR**
- **Pisciculture St Georges**
- **ReUSE**





Témoignages de porteurs de projets en région

- **AXEMA – LAFORGE**

- Fruits rouges & Co
- FertigHy
- OPALGUE
- LIONOR
- Pisciculture St Georges
- ReUSE





Témoignages de porteurs de projets en région

- AXEMA – LAFORGE
- **Fruits rouges & Co**
- FertigHy
- OPALGUE
- LIONOR
- Pisciculture St Georges
- ReUSE





CAMPUS
FRUITS ROUGES

Outil dédié aux producteurs
Futurs producteurs FRUITS ROUGES & Co.

La production de fruits rouges en France

CAMPUS Fruits Rouges s'inscrit dans ce contexte général :

1 - Une production Française très déficitaire
Souveraineté alimentaire ... ?

2 - Très peu de recherche technique

3 - Une demande consommateur origine France en augmentation



Hauts de France - Grand est

Un contexte régional favorable,
Des territoires agricoles d'excellence et acteurs majeurs,
De l'agriculture française.

- **Des pôles de compétitivité et d'excellence**

Dédiés au développement de l'agriculture et l'agro-industrie agroalimentaire en valeur ajoutée

- **Un réseau de plateforme d'innovation**

De centres de recherche et de développement, de sites d'expérimentation, de démonstration.

CAMPUS Fruits Rouges va s'inscrire parfaitement dans ce réseau innovation



Le Campus

Une véritable **vitrine** pour nos parties prenantes.

Producteurs

- Techniques culturales
- Variétés en production et développement
- Résultats d'essais

Futurs producteurs

- Validation économique de modèles performants

Clients

- Présentation des productions et variétés

Salariés FRUITS ROUGES

Co. consommateurs

étudiants

- Sensibilisation à l'amont



Nos objectifs



Validation des variétés en conditions réelles

Coûts de production, vitesse de récolte, rendement/pot, temps/pot, etc.



Conduite culturale optimale

Type d'abri, recherche de précocité, densité, luminosité, ferti-irrigation, etc.



Essais substrats, bio-contrôle, bio-stimulation ozone, etc.



Nouvelles technologies

Récolte mécanique (variétés, matériel), outil suivi du personnel, robotique, etc.



Développement de l'agrivoltaïsme

Serres photovoltaïques, ombrières par Insolight

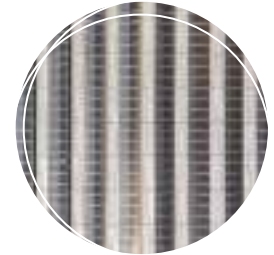


Optimisation de l'utilisation des serres

Recherche de synergie avec d'autres filières



Conservatoire variétale cassis



Objectifs non exhaustifs

Conservatoire variétale cassis - groseilles

Patrimoine végétal historique et local

26 variétés de Cassis,
22 variétés de Groseilles rouges,
7 variétés de groseilles blanches ou roses
2 variétés de casseilles



Un partenariat avec des producteurs locaux



Bertrand et Thomas Magnien
à Allemant (02)



Implantation sur un
ancien site industriel

Vue de haut

Serre chapelles - 2525 m²
Double paroi – Framboises & Mûres

Serre chapelles - 2525 m²
Double paroi – Fraises

Serre parapluie - 2540 m²
Fraises & Framboises

Serre agri pv - 4395 m²
Myrtilles – Framboises – Mûres – Fraises

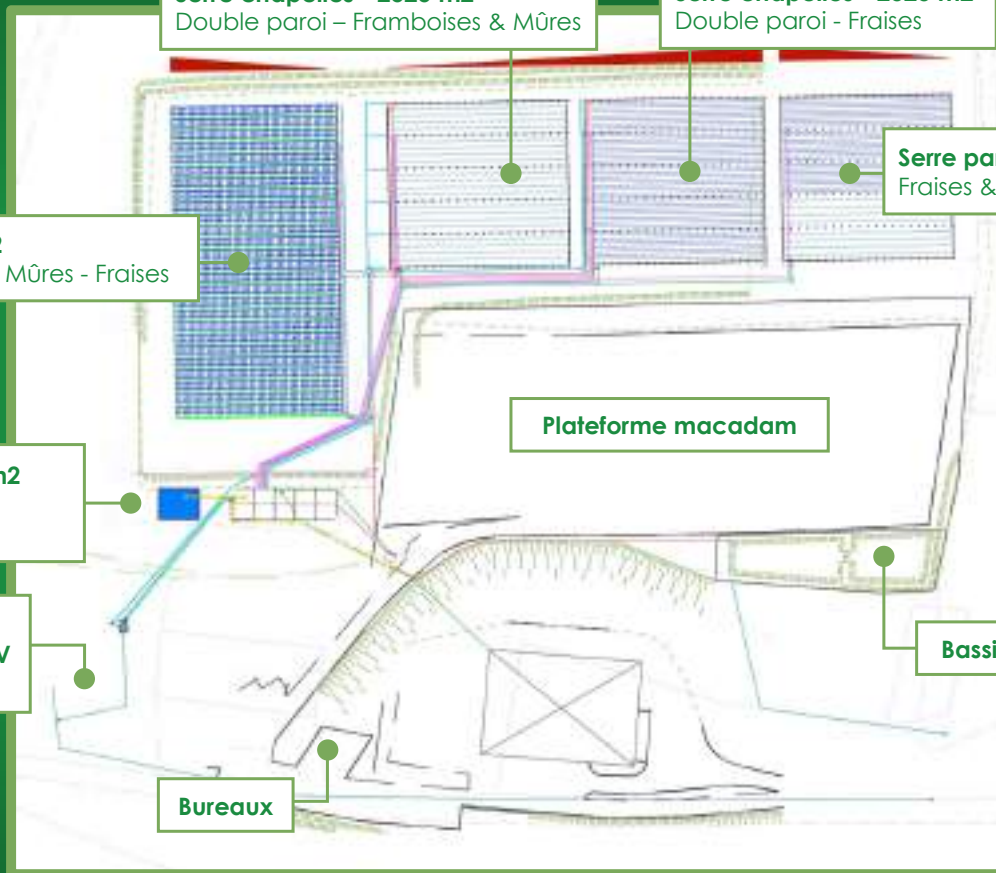
Bâtiment technique - 270 m²
Ferti-irrigation – Stockage
Chambre froide

**Bassin eaux pluviales
sol / toitures chapelles et agri PV
4000 m² - Ferti-irrigation**

Plateforme macadam

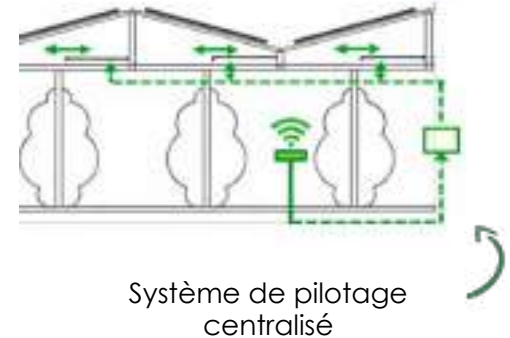
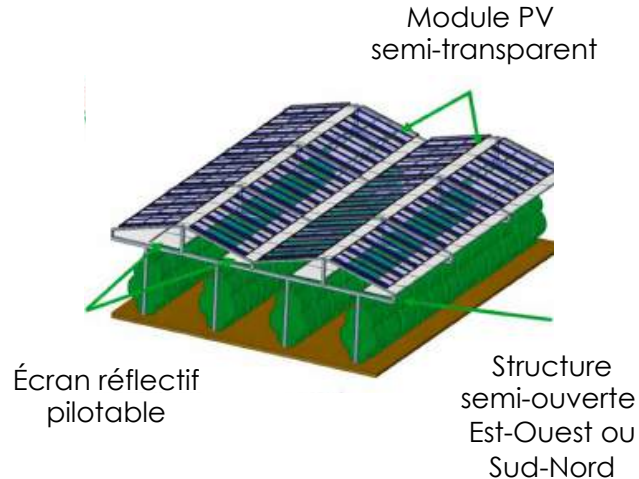
Bassin eaux drainage

Bureaux



La solution InsolagrIn

Agrivoltaïsme dynamique avec une structure fixe.
Solution protégée par 8 brevets internationaux.



Objectifs

1 - Produire autant de fruits rouges que sous une serre

2 - Produire en parallèle une énergie décarbonée.

Fruits à énergie positive



**15% de
luminosité**



**70% de
luminosité**





- Apporter **une solution novatrice** aux agriculteurs
- Apporter de la **résilience face au changement climatique**
- **Augmenter la production** nationale de petits fruits
- Proposer **des fruits à énergie positive**



Un lieu de Rencontre et d'échange



Construire un centre d'expérimentation

Pour les producteurs et futurs producteurs



Apporter des références agronomiques et des résultats technico- économiques fiables

Pour les différents fruits et différents modes de production



Créer une vitrine expérimentale innovante

Pour les professionnels et le grand public



Convaincre les producteurs et prospects de développer les productions de petits fruits

Grâce au professionnalisme de FRUITS ROUGES & Co.



Valoriser et faire rayonner l'image de FRUITS ROUGES & Co.

Au sein de la filière au niveau régional, national et international



Un centre d'expérimentation innovant et performant

S'entourer des professionnels de chaque secteur : producteurs de substrats, obtenteurs pépiniéristes, et d'autres partenaires.



Le Campus

Fraises



Framboises & mûres





CAMPUS
FRUITS ROUGES

La Vallée Guerbette - 02 320 Allemant - France
Tél. : 03 23 28 49 49



Témoignages de porteurs de projets en région

- **AXEMA – LAFORGE**
- **Fruits rouges & Co**
- **FertigHy**
- **OPALGUE**
- **LIONOR**
- **Pisciculture St Georges**
- **ReUSE**





Projet d'usine de production d'engrais bas-carbone

Conférences de la souveraineté alimentaire
des Hauts-de-France

08 juillet 2026

Thomas Habas

inno

invivo

MAIRE

RIC ENERGY

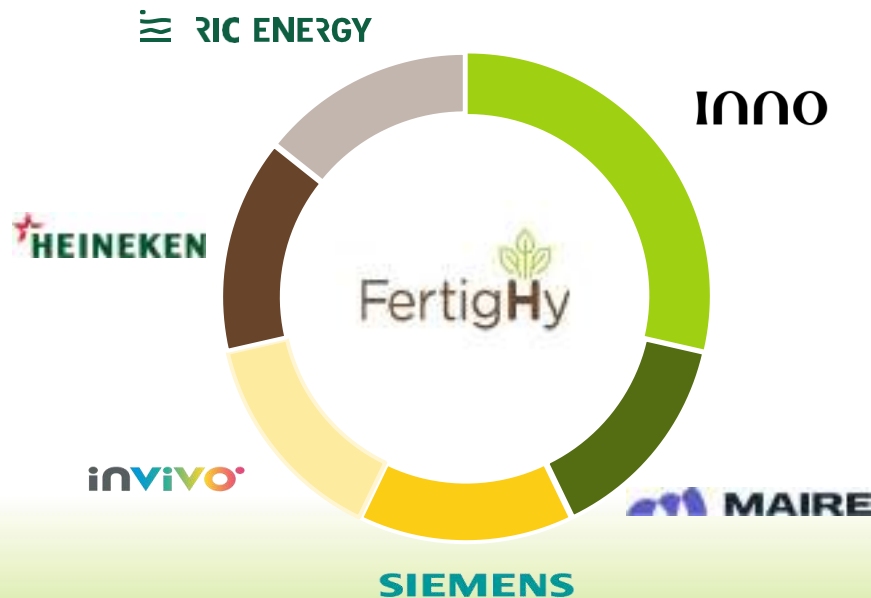
SIEMENS

HEINEKEN

FertigHy, une entreprise portée par des actionnaires européens complémentaires

- Fondée en 2023 par un consortium d'acteurs européens.
- FertigHy vise à produire localement, de manière indépendante, des engrais bas-carbone pour les agriculteurs européens.
- FertigHy souhaite ainsi accompagner les filières agricole et agro-alimentaire dans leur transition énergétique, en accélérant la décarbonation tout au long de la chaîne de valeur alimentaire.

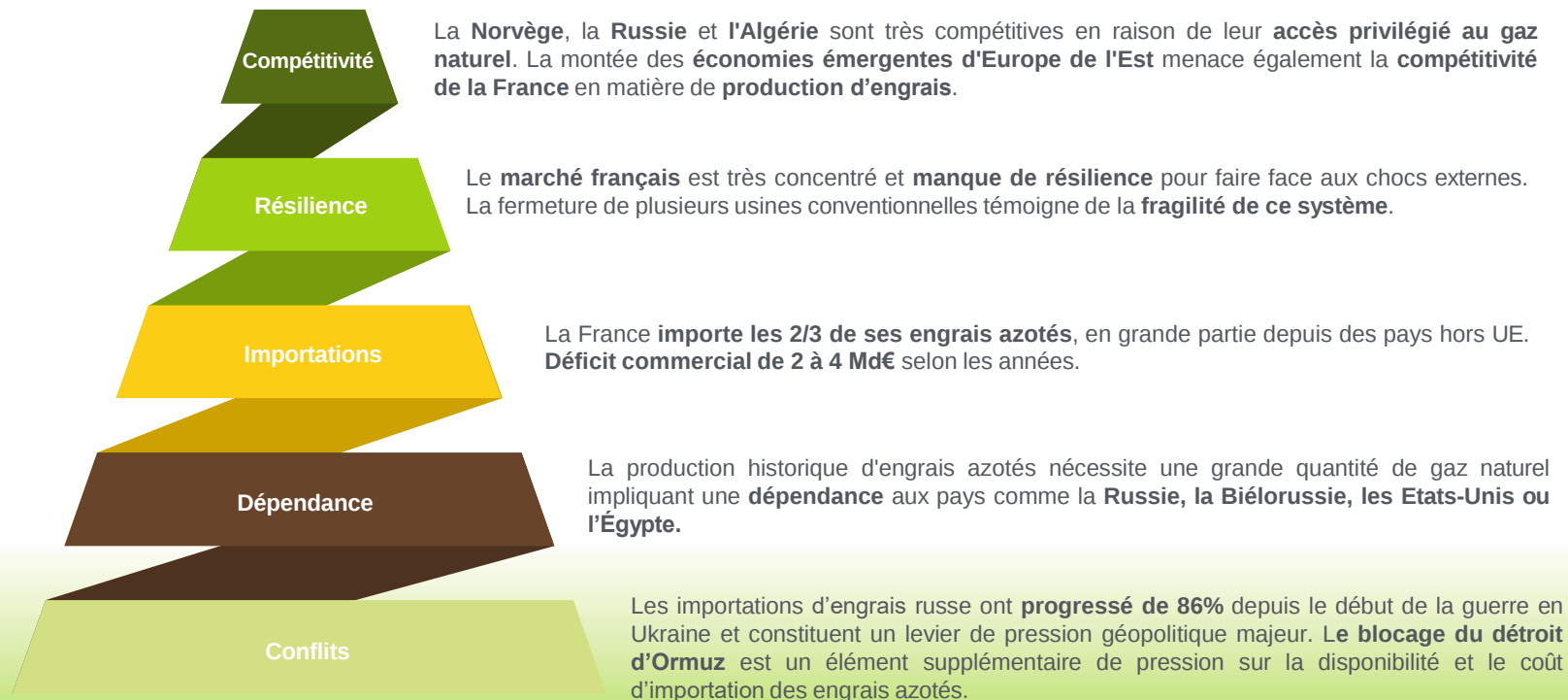
FertigHy



Raison
d'être de
FertigHy

«Décarboner la chaîne de valeur alimentaire»

Une réponse à de forts enjeux de souveraineté



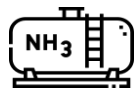
Contexte et opportunités



Gaz fossile



Hydrogène "gris"



Production d'ammoniac



Production d'engrais



Engrais minéral

Engrais « gris »

Production à partir de **gaz fossile**

Responsable de **2% des émissions de gaz à effet de serre mondiales**

Source d'énergie **non renouvelable**

Délocalisation vers des pays où les coûts de production sont moins élevés

Un prix très **volatil** remettant en cause la **sécurité alimentaire**



Procédé de production **électrique bas carbone**



Diminution supérieure à 90% de l'empreinte carbone



Sources d'énergies renouvelable et **bas carbone**



Réindustrialisation avec un produit **local** à valeur ajoutée



Un prix **maîtrisé** au service de la **souveraineté alimentaire**

Décarbonation

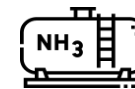
Production visée : **500 000 t/an => 1 million de tonnes de CO₂ économisé** par rapport à la fabrication d'engrais « gris » (25% émissions ville de Paris)



Énergie bas-carbone



Production d'hydrogène



Production d'ammoniac



Production d'engrais



Engrais bas carbone

LES CHIFFRES CLES DU PROJET

1,3 Md€

d'investissements
estimés



De réduction des émissions de
gaz à effet de serre pour la
production d'engrais



200 MW

Puissance de l'électrolyseur

500 000

tonnes/an d'engrais azotés bas-
carbone produits (CAN27)



8%

de la consommation
annuelle en azote en
France

Émissions de CO₂ évitées

1 million

de tonnes de CO₂/an

Un impact socio-économique
important...



250

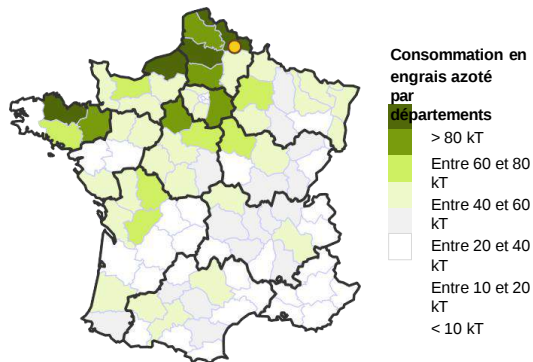
Emplois directs créés



700

Emplois indirects créés

Une implantation stratégique en HDF en faveur de dynamiques locales



Situé entre Amiens et Saint-Quentin, au cœur de la Picardie et des Hauts-de-France.

Localisé dans une région agricole clé avec une **forte demande en engrais**

Renforce l'économie agro-industrielle locale et améliore l'attractivité de la région

Accès au marché en circuit court



Accès direct au Canal du Nord et au futur **Canal Seine-Nord Europe**, offrant des **options de transport durables et compétitives**

Au croisement des **grands axes de communication nationaux et européens** (fluviaux, autoroutiers et ferroviaires)

Accès logistique stratégique



Site d'environ **20 hectares** sur la commune de Languevoisin-Quiquery (Somme), au sein d'une future plateforme multimodale

Proximité avec d'autres **activités agri-logistiques** au sein de la plateforme multimodale

Création d'emplois dans une zone en manque d'attractivité

Dynamisation de la zone d'implantation en synergie avec les acteurs locaux



FertigHy

Site existant



Fertighy

Implantation au bord
des canaux



Les retombées du projet

Décarbonation

Réduction de près de **2 tonnes** de CO₂eq par tonne d'engrais produite

Souveraineté

+500 000 tonnes d'engrais à forte valeur ajoutée sur le territoire français

Innovation

Un **procédé innovant** pour la production d'engrais décarbonés couplé à un modèle de distribution inédit favorisant son usage à travers l'ensemble de la chaîne de valeur agroalimentaire



FertigHy :
un projet
au service
des intérêts
nationaux

Redynamisation d'un territoire

Réindustrialisation d'une zone à l'activité limitée permettant la création de **250 emplois directs et 700 indirects**

Stabilité

Chaîne d'approvisionnement pérenne, réduisant les aléas pour les agriculteurs et le risque de crise alimentaire

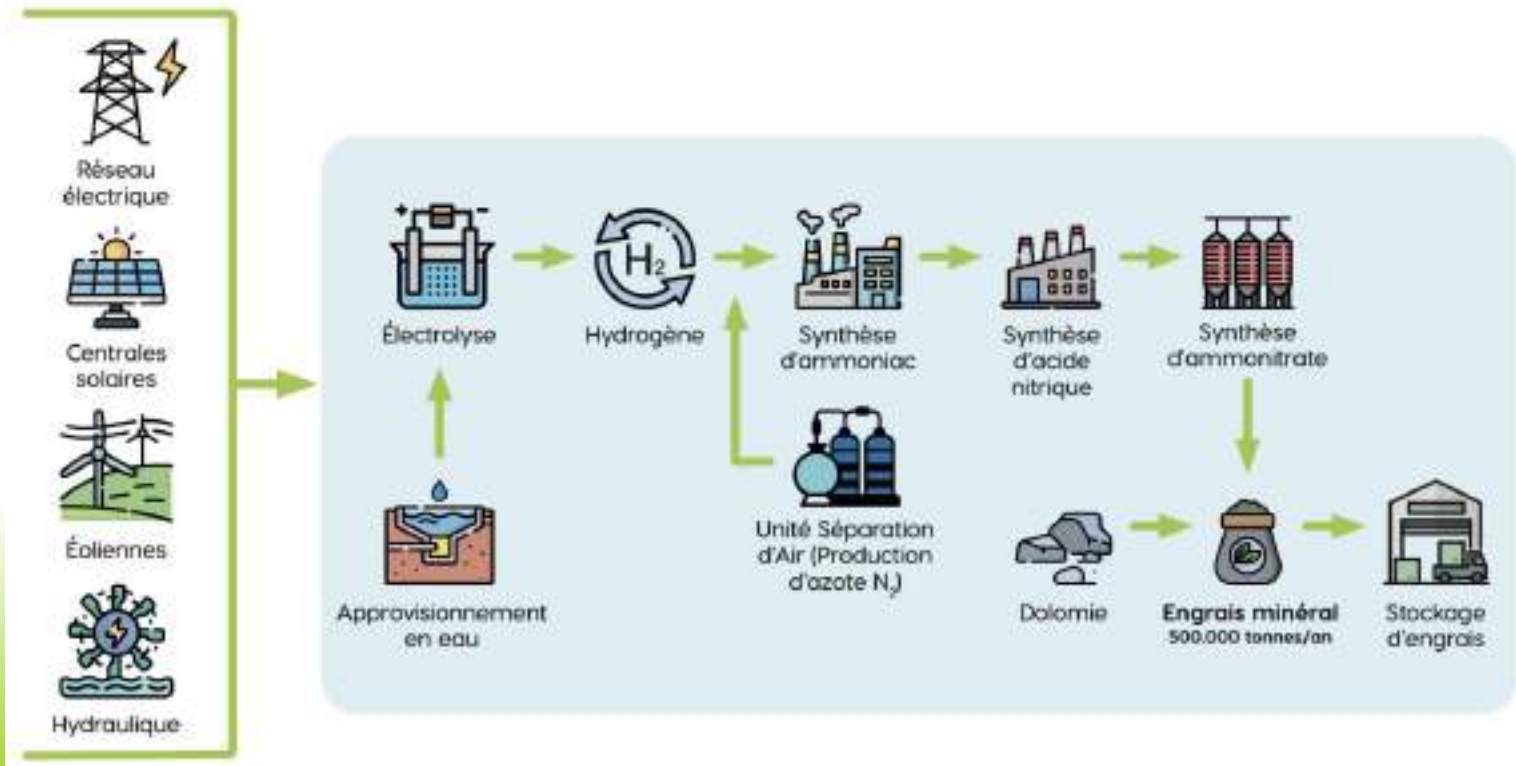
Au service de l'alimentation

Réponse à une **demande croissante** de la part de l'industrie, des consommateurs et des politiques nationales et européennes de réduction des émissions

MERCI POUR VOTRE
ATTENTION



Le procédé industriel de l'usine





Témoignages de porteurs de projets en région

- **AXEMA – LAFORGE**
- **Fruits rouges & Co**
- **FertigHy**
- **OPALGUE**
- **LIONOR**
- **Pisciculture St Georges**
- **ReUSE**





OPALGUE

ici commence la grande histoire des algues
dans les Hauts-de-France

**CREATION D'UNE FILIERE MACROALGUE
DURABLE ET A HAUTE VALEUR AJOUTEE
DANS LES HAUTS-DE-FRANCE**



Montée des eaux

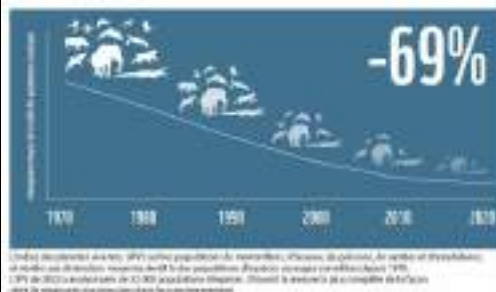
Niveau d'eau - scénario +0,3m –
2050.



Source: Climate Central

Réduction terres
arables

Impact sur la biodiversité



Pression sur nos chaînes
d'alimentation et les secteurs
d'activités associés:
pêche, élevage, cultures
terrestres

Contexte géopolitique tendu

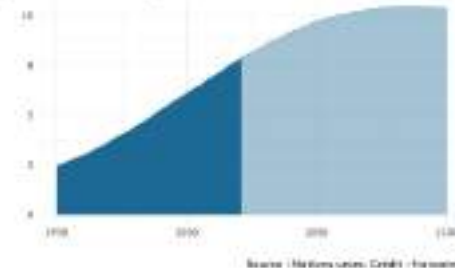


Mise en évidence notre
dépendance aux importations :
énergie, engrais...

Croissance démographique

Un pic à 10,4 milliards d'êtres humains
à l'horizon 2080

Projections démographiques au niveau mondial (jusqu'en 2100
en milliards d'habitants)



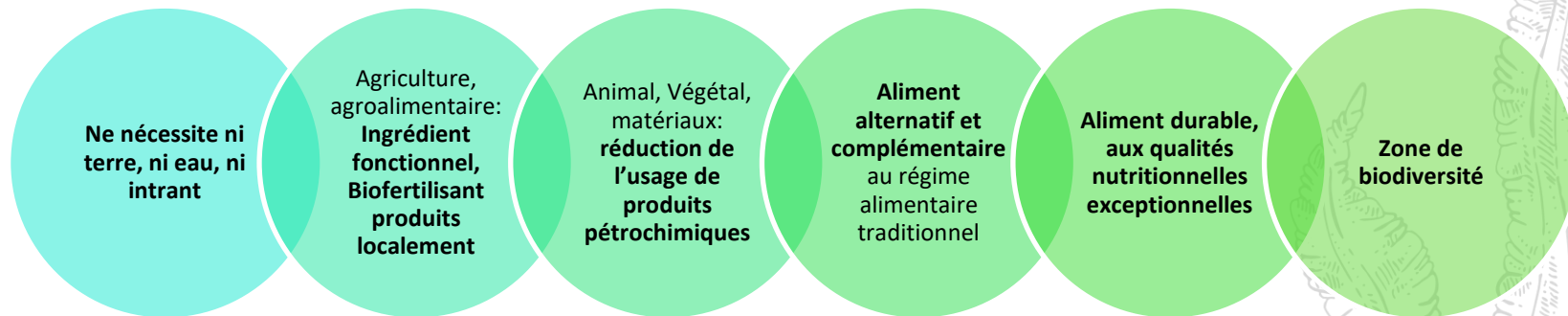
Source : Nations unies, Comité - Prospective

Augmentation des besoins
alimentaires

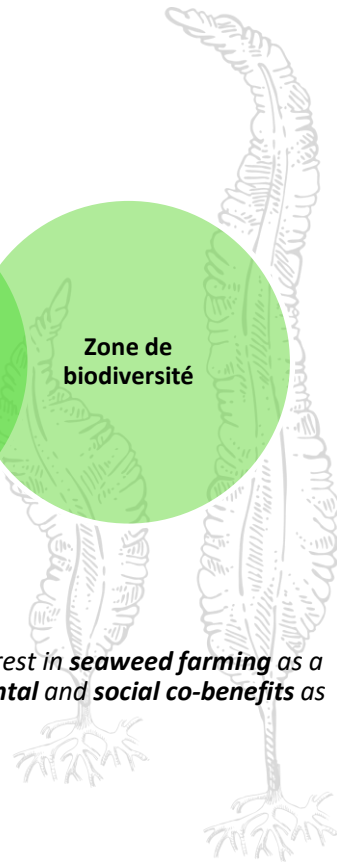


Les Algues: alternative locale, innovante, résiliente

Qui répond à tous les enjeux



« The United Nations Environment Programme (UNEP) recognizes the growing global interest in **seaweed farming** as a potentially scalable ocean-based solution to **climate change** that may provide **environmental** and **social co-benefits** as part of the advancement of resilient and climate smart aquaculture... »



Une question de souveraineté alimentaire

Les algues : Algoculture : 1^{ère} aquaculture mondiale, un potentiel sous exploité en Europe



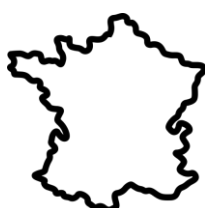
36 Mt (dont 98% culture, Asie)

16Mds€



300 Kt (dont 1% culture)

840M€



72 Kt (dont 1% culture)

425M€



10 premiers pays exportateurs / importateurs d'algues - source: FAO 2022

+ 10% /an de demande en algues
+ 0,4% /an d'offre d'algues en France

Davantage d'importations
Pourtant la France = 2^{ème} territoire maritime mondial

Feuille de route nationale pour le développement de la filière algue française

Février 2025



ALGUES : CAP SUR 2030 !



É D I T O

Mme Agnès Pannier-Sunacher,
ministre de la Transition
écologique, de la Biodiversité, de
la Forêt, de la Mer et de la Pêche

*Il est donc fondamental de pouvoir développer l'algoculture et soutenir les métiers traditionnels de la pêche embarquée et des récoltants d'algues de rive, dont nous devons souligner le dynamisme, la connaissance du milieu et la capacité à exploiter durablement une ressource que l'on sait fragile et limitée. Nous avons d'ailleurs inscrit comme objectif de notre Plan « Aquacultures d'avenir » 2021-2027 de **tripler la production actuelle en algoculture pour atteindre 1 000 tonnes d'ici 2027**. Ce volume ne constitue **qu'une première étape**, visant à matérialiser une avancée réaliste dans un pas de temps contraint, mais nous ne doutons pas que la dynamique enclenchée nous amène à des volumes bien plus importants, en lien avec la demande du marché français..... **Les projets de recherche visant à améliorer nos connaissances sur les espèces présentes dans les zones maritimes et continentales et plus largement, sur les possibilités d'exploitation, de conservation, de culture ou de reproduction constitueront donc un levier décisif.***



É D I T O

Madame Annie Genevard,
ministre de l'Agriculture et de la
Souveraineté alimentaire

*Les algues constituent **une solution à de nombreux enjeux**... Tout cela n'est en rien un effet de mode, en France comme en Europe : les producteurs, les agriculteurs, les transformateurs, récoltent, cultivent, valorisent les algues depuis des années, voire des siècles. La France est un pays ayant une **forte tradition algale**. Un nombre croissant de consommateurs s'inscrit dans une tendance similaire, par habitude pour les plus anciens, par goût pour les plus récents. **La Commission européenne a quant à elle fait du développement des algues une priorité : la France se doit donc d'être au rendez-vous en mettant en lumière son excellence en la matière.***

Boulogne, Capécure, la région Hauts-de-France

Une nouvelle filière pour se diversifier : penser à l'avenir

1^{er} port de pêche Français
1^{er} hub européen de transformation des produits marins



5 500 emplois directs,
230 entreprises, 2Mds€
de CA.



Rassembler les forces des acteurs du monde marin et des produits de la mer pour construire une filière algues



Intégrer à termes des acteurs qui innovent en région Hauts-de-France et pourquoi pas au-delà.



...

Chaîne de valeur

Reproduction
Ecloserie

Production
Cultures marines

Stabilisation, Transformation
Bioraffinerie

Développement produit
Fabrication de produit finis,
ventes

Technologie et équipement

Services et structures

DEMARCHE COLLECTIVE, INNOVANTE ET DURABLE

Une collaboration d'acteurs régionaux, privés et publics, du secteur des produits marins et de la transformation des bio-ressources, tous tournés sur l'innovation, avec un profond respect pour la nature.



LES CONCESSIONS

Moyens de Production:
Structures ancrées, innovantes & optimisées
Une écloserie dédiée (Wimereux)
Les pêcheurs et leurs bateaux pour récolter
Capéaux : hub pour stabiliser et stocker



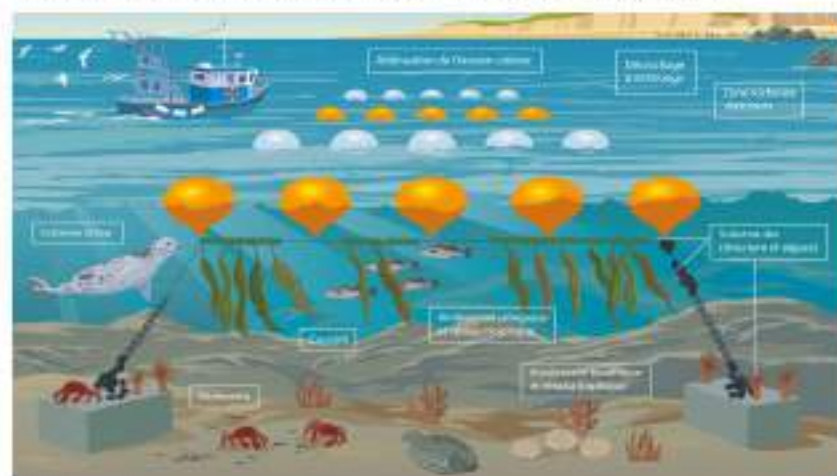
LES ALGUES



EXPLORER LE POTENTIEL DE VALORISATION



MESURER LES INTERACTIONS AVEC LES ECOSYSTEMES



2023/24: Etude de faisabilité

2025: Préparer l'expérimentation (design structure)

2026: Obtention des concessions expérimentales

2026: Etude de marché, recherche de financement

2026: Début du suivi environnemental

2027: début de l'expérimentation

2027/28: essais de transformation

2031: Validation de la culture en exploitation

BENEFICES POUR LA FILIERE ET LA REGION



ECONOMIE



SOCIETE



ENVIRONNEMENT

PREMIERS ENSEIGNEMENTS SUR LE POTENTIEL DE VALORISATION.

Une Multitude d'applications pour les algues



Marchés présentant le plus de potentiel pour nos algues produites par culture

	Marché mondial	Opportunités
Légumes de mer – élaboration de produits à base d'algues	Taille de marché légumes de mer: 1,2Mds € Croissance 2026 – 2033 : +0,5% / an sur le marché des légumes de mer	Intérêt des espèces sur ce marché : Laminaria digitata, Enteromorpha linza, Rhodospira rubra, Rhodospira rubra, Rhodospira rubra Opportunités d'espèces innovantes : Enteromorpha linza, Rhodospira rubra, Rhodospira rubra
Nutraceutique	Taille de marché potentielle des nutraceutiques à base d'algues d'ici 2030: ~ 3,3 Mds€ Croissance 2025 – 2035 : +7,6% / an sur le marché mondial des nutraceutiques	Intérêt des espèces sur ce marché : Laminaria digitata, Enteromorpha linza, Rhodospira rubra, Rhodospira rubra, Rhodospira rubra Opportunités d'espèces innovantes : Enteromorpha linza, Rhodospira rubra, Rhodospira rubra
Cosmétique	Marché mondial des ingrédients cosmétiques à base d'algues (2024): ~ 1,54 Md€ Croissance 2025 – 2035 : +9,3 % sur le marché mondial des ingrédients cosmétiques	Intérêt des espèces sur ce marché : Laminaria digitata, Enteromorpha linza, Rhodospira rubra, Rhodospira rubra, Rhodospira rubra Opportunités d'espèces innovantes : Enteromorpha linza, Rhodospira rubra, Rhodospira rubra

A NOTER:

- **Variabilité des composés** en fonction des variétés, saisons, lieux de culture
- **Variabilité du prix** en fonction des espèces, des marchés, de la qualité
- **Barrières réglementaires** à anticiper



PERSPECTIVES LONG TERME

À partir de 2032

300 à 500ha d'exploitation

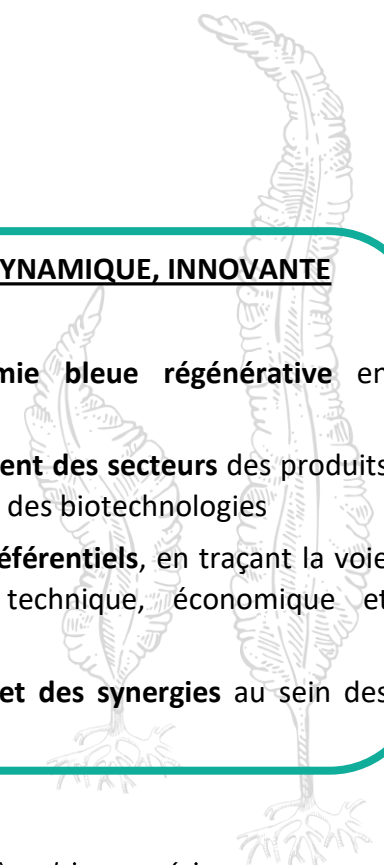
1 500 à 3 000 tonnes / an d'algues fraîches

CA annuel: 5.4M€ à 10.8M€, en 1ère vente**

30 emplois créés environ

UNE FILIÈRE STRUCTURÉE, DYNAMIQUE, INNOVANTE

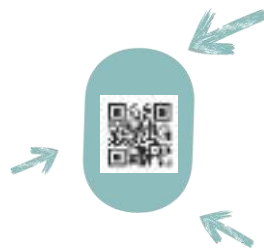
- **Développement de l'économie bleue régénérative** en région
- **Diversification et développement des secteurs** des produits de la mer, de l'agroalimentaire et des biotechnologies
- **Création de standards et de référentiels**, en traçant la voie administrative, réglementaire, technique, économique et environnementale
- **Développer des partenariats et des synergies** au sein des chaînes de valeur



***En fonction des voies de valorisation développées, le chiffre d'affaires généré par toute la filière pourrait être bien supérieur.*



MERCI !



ICI SUIVEZ
LA GRANDE HISTOIRE
DES ALGUES DANS
LES HAUTS DE FRANCE

Contact

Mathilde LESAGE
Opalgue
Program director

Tél. : **+33 7 88 41 47 76** email : info@opalgue.fr



OPALGUE

ici commence la grande histoire des algues
dans les Hauts-de-France



Témoignages de porteurs de projets en région

- **AXEMA – LAFORGE**
- **Fruits rouges & Co**
- **FertigHy**
- **OPALGUE**
- **LIONOR**
- **Pisciculture St Georges**
- **ReUSE**



Projet Lionor

- Nos éleveurs



- Nos clients





100% LOCAL
Né, élevé et préparé en Hauts-de-France

C'est temps pour l'écocitoyenneté !
Le meilleur des oiseaux régionaux
Du poulet 100% local
100% Hauts-de-France

CHEZ LIONOR LE
100% LOCAL
C'EST...





Des Volailles nées,
élevées et préparées en
Hauts-de-France.



Des éleveurs animés
par le développement
de leur région.



Des volailles bien élevées qui
assurent des produits bons
et accessibles.



Une filière soucieuse de la
santé des hommes, des
animaux et de la terre.

Le projet initial

Objectif Lionor 2025/27

250 000 Volailles/semaine

Objectif Lionor 2030/35

300 000 Volailles/semaine

Objectif 20% du marché régional avec une gamme complète !

Volonté d'être le volailler incontournable local.

Préserver l'élevage local

3000 T élaborés crus et cuits

Evolution du mixte produits la découpe.

=

Un investissement de 21M€ sur les 4 prochaines années

30 recrutements nécessaires

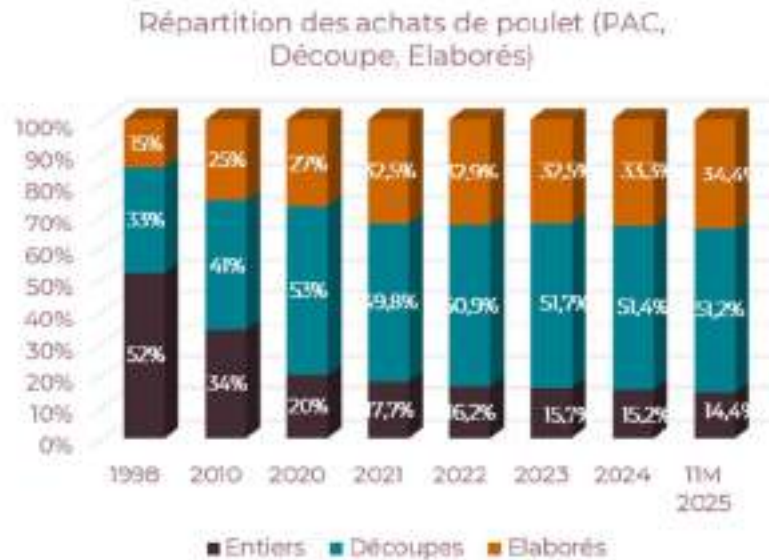




Les enjeux principaux de notre projet

1. Répondre à la croissance de consommation de viande de volaille
2. Répondre au nouveau modèle de consommation
3. Transformer la volaille locale en local
4. Pérenniser nos modèles respectueux en élevage

Evolution du modèle de Consommation



- Obligation d'adapter nos outils.
- Modification des autorisations administratives



SWOT Projet

Forces

Evolution de la consommation / ++ en locale

Savoir faire élevage / démédecation / BEA

Volaille label, certifiée / caractéristique Française

Faiblesses

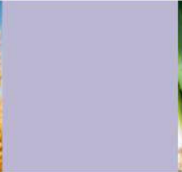
Difficultés administratives / complexités et lenteurs

Augmentation des difficultés de voisinage pour les projets / Méconnaissance

Proximité de la Belgique et de son modèle dynamique

Opportunités

Co-construire les dossiers avec les administrations



Témoignages de porteurs de projets en région

- **AXEMA – LAFORGE**
- **Fruits rouges & Co**
- **FertigHy**
- **OPALGUE**
- **LIONOR**
- **Pisciculture St Georges**
- **ReUSE**



Restaurer une friche industrielle pour renforcer la souveraineté alimentaire

Restitution de la conférence sur la souveraineté alimentaire

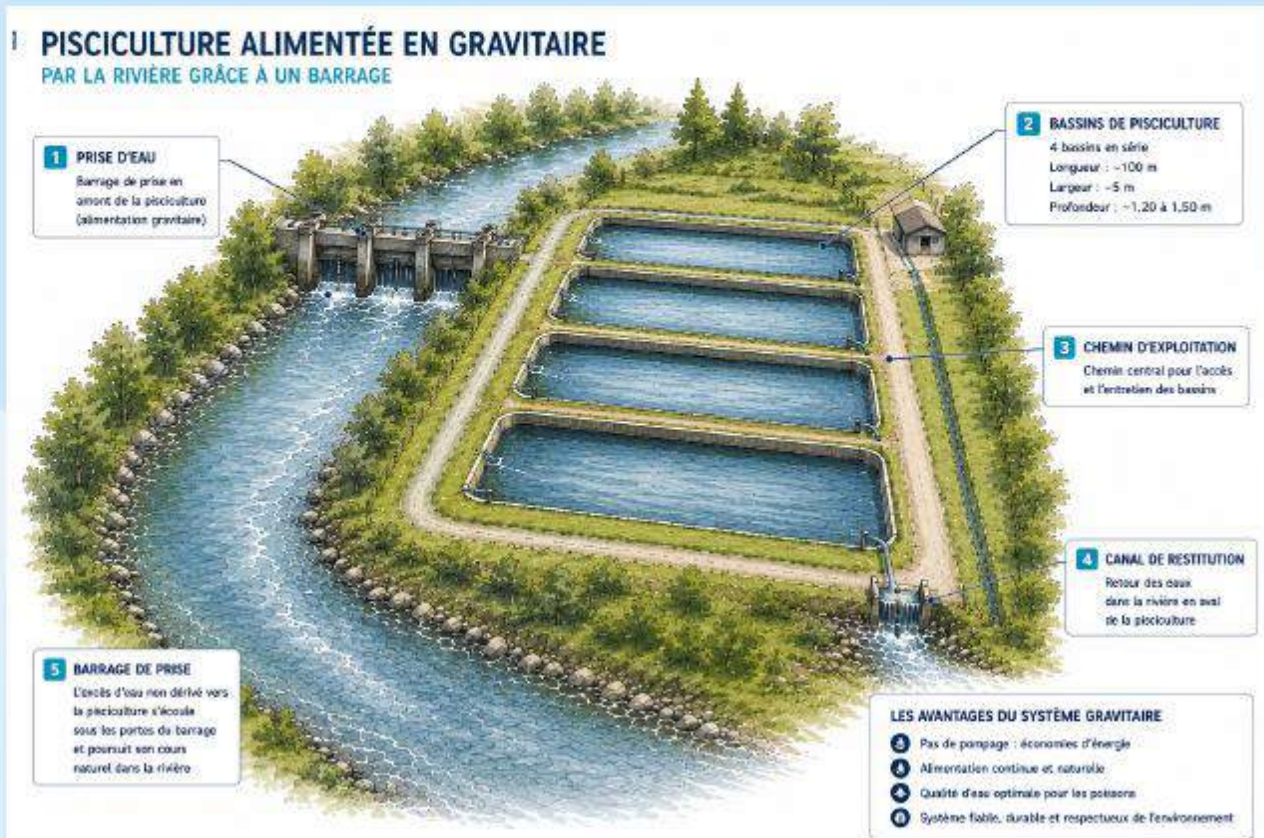
Alexis Cléret
Président du Syndicat des Pisciculteurs Hauts-de-France

1. La conférence nous a rappelé une évidence

Pour les produits aquatiques :

- près de **80 % des poissons consommés en France** sont importés
- notre dépendance est forte
- pourtant les Hauts-de-France disposent d'atouts exceptionnels.
- La filière piscicole des hauts de France a l'ambition de produire 25% de plus à l'horizon 2036 soit +3000 tonnes

2. Un site unique en France : la pisciculture de Saint-Georges



Un site unique en France :

La pisciculture de Saint-Georges



une ancienne pisciculture de 1923 obsolète



Un barrage plusieurs fois centenaire

**Nous voulons redonner vie à
un site industriel existant.**

3. Un projet qui répond aux besoins du marché

Notre objectif est de produire :

900 tonnes de grandes truites par an

Ces poissons correspondent exactement à la demande croissante actuelle :

- filets
- pavés
- truites fumées
- produits transformés à forte valeur ajoutée.



4. Pourquoi nous pouvons réussir

Ce projet s'appuie sur une expérience concrète.



Truite Service à Loos en Gohelle



Pisci de Monchel/Canche

5. Nous l'avons déjà fait

Le rétablissement de la continuité écologique à 2 reprises



Pisciculture de Monchel



Pisciculture de l'Authie

6. Les quatre enjeux du projet

1. Souveraineté alimentaire

+900 tonnes de truites

+10 % de production régionale

2. Biodiversité

Rétablissement de la continuité écologique :

- La création de la passe à poissons permet la libre circulation de poissons migrateurs sur le fleuve Canche
- circulation des sédiments
- restauration du cours d'eau.

3. Emploi

- 9 emplois directs
- installation d'un jeune pisciculteur

4. Transition énergétique

Maintien de la turbine hydroélectrique existante.

Une énergie renouvelable produite sur le site.

7. Aujourd'hui, le projet est prêt

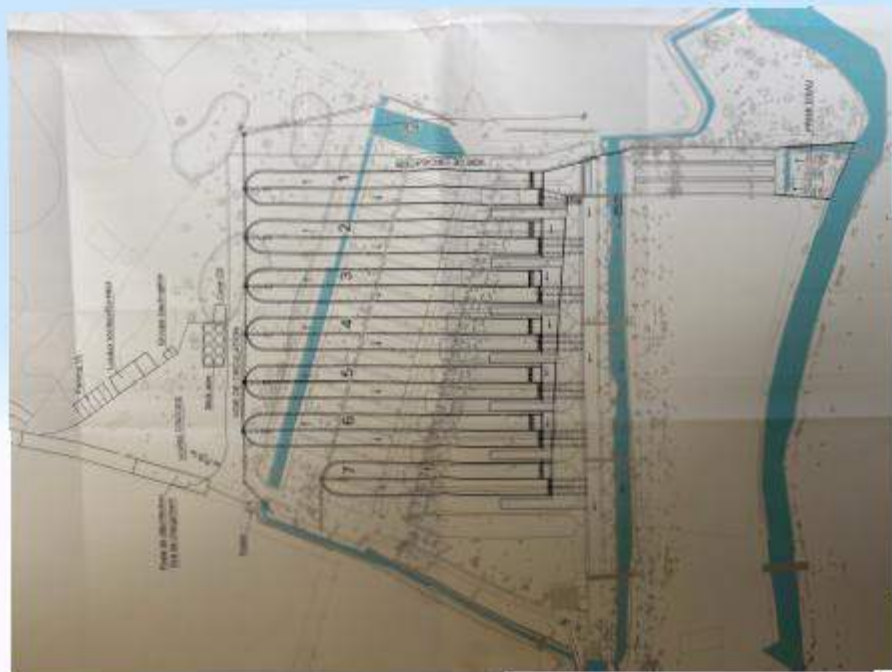
Le plan des bassins le dimensionnement et l'implantation de la pisciculture , ainsi que de la passe à poisson sont en finalisation

Nous réalisons actuellement :

- la constitution du dossier pour l'autorisation ICPE dans le cadre de la loi Industrie Verte
- le montage financier avec un investissement de 4 500 ke

Mais le temps est compté.

Car Les aides FEAMPA destinées aux investissements productifs arrivent à échéance fin 2027. (Fonds Européens pour les Affaires Maritimes pour la Pêche et l'Aquaculture)



8. Ce dont nous avons besoin

◦ Première priorité

Finaliser rapidement l'instruction ICPE avec l'ensemble des services de l'État.

◦ Deuxième priorité

Trouver une solution de financement pour la passe à poissons.

Cet ouvrage représente près de **1 million d'euros d'investissement sur les 4,5 millions prévu.**

C'est un coût énorme et le soutien de l'Agence de l'Eau Artois-Picardie ou d'autres partenaire sera indispensable

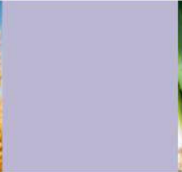
9. Notre demande

Nous demandons simplement que l'ensemble des acteurs concernés puisse travailler ensemble autour d'une même table.

Une réunion réunissant :

- les services de l'État,
- la Région,
- l'Agence de l'Eau Artois picardie,
- les partenaires techniques,

Cela permettrait d'identifier rapidement les solutions pour que ce projet puisse voir le jour dans les délais compatibles avec les financements européens.



Témoignages de porteurs de projets en région

- **AXEMA – LAFORGE**
- **Fruits rouges & Co**
- **FertigHy**
- **OPALGUE**
- **LIONOR**
- **Pisciculture St Georges**
- **ReUSE**



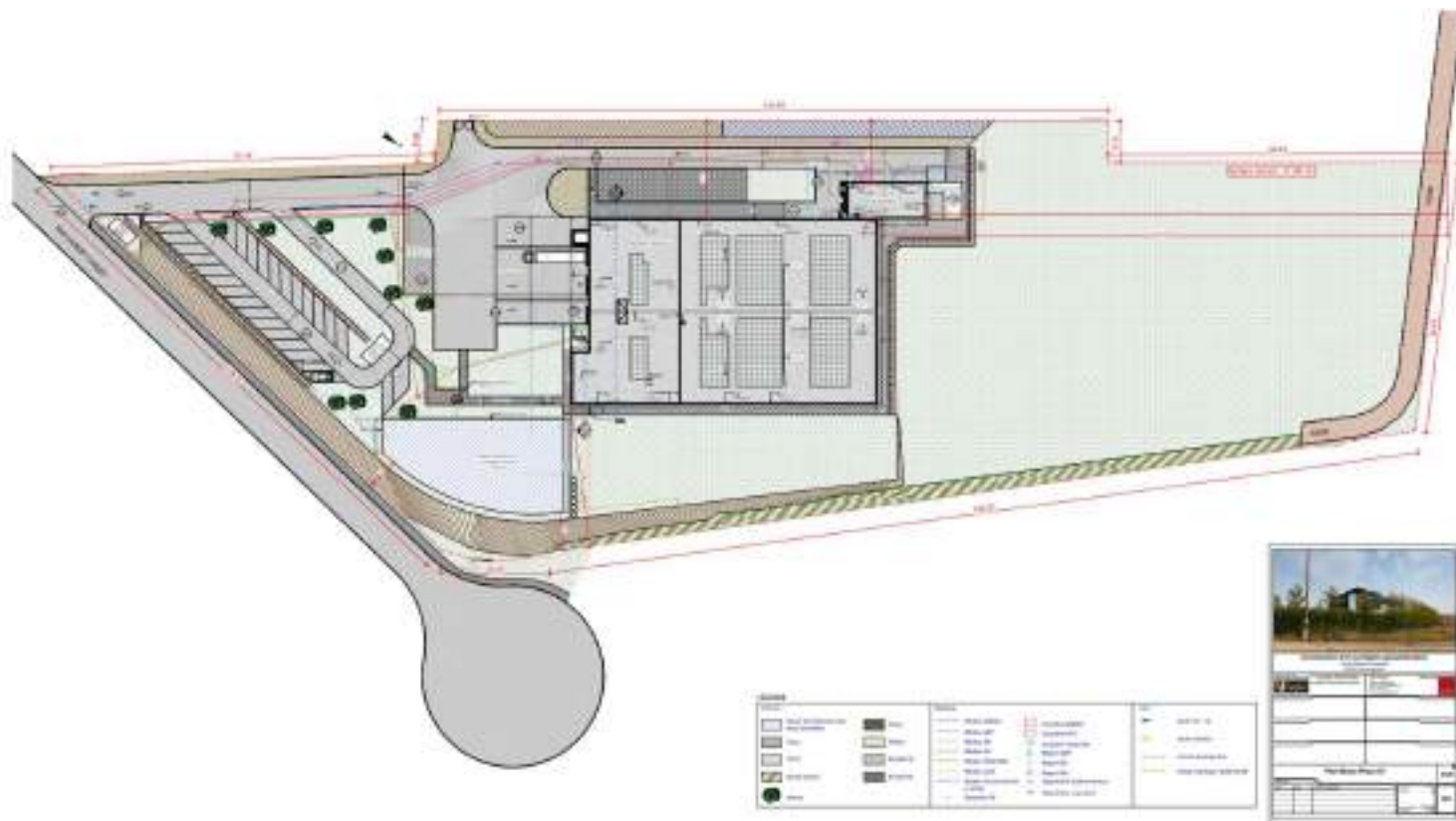


Projet de transfert de l'abattoir Enjeux sur les rejets des eaux usées



2021 : Décision de relocaliser et de reconstruire l'atelier de découpe, puis l'abattoir de volailles, pour accompagner la croissance de l'activité

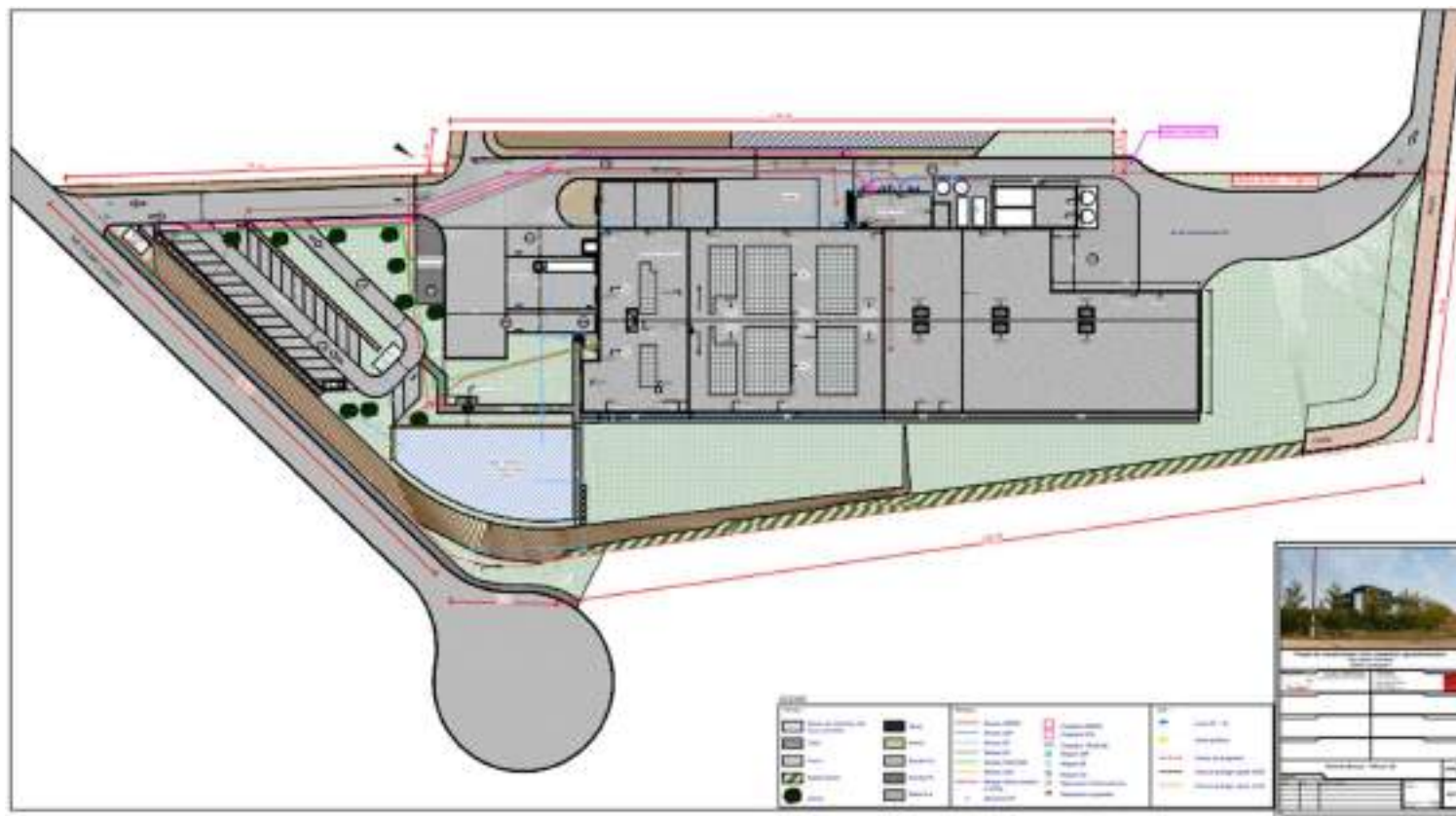
2024 – 2027 : Phase 1 Atelier de découpe



 Volailles
Periguel

CETRAC
INGENIERIE

A PARTIR 2027 : PHASE 2 ABATTOIR



 Volailles
Periguel

CETRAC
INGENIERIE

Évolution du cadre défini en 2021

Évolution du contexte

- Accord initial défini avec la collectivité en **2021**.
- Évolution des exigences de la collectivité en **2023**.
- Les besoins de l'entreprise sont restés inchangés.

Objectifs du projet

- Réduire les rejets : **80 m³/j** → **60 m³/j** (*objectif à terme : 40 m³/j*).
- Atteindre une qualité des rejets **2 fois plus exigeante** que la réglementation nationale.
- Réduire potentiellement la consommation d'eau de **50 %**.

Impact attendu

=> 💧 Économie d'environ 10 000 m³ d'eau par an.

Notre démarche

- Identifier des solutions **techniquement fiables**.
- Garantir leur **viabilité économique en préservant la sécurité alimentaire**



Pistes de réflexion

✗ **Solution 1 – Réutilisation d'eau potable**

- Réutilisation d'eau potable après traitement.
- Investissement estimé : **2,2 M€**.

Projet techniquement possible mais économiquement non viable

⇒ **Projet abandonné**

✓ **Solution 2 – Projet REUSE (BRM)**

- Réutilisation d'une **eau traitée à qualité microbiologique maîtrisée**.
- Investissement : **1,4 M€**, dont **700 k€** financés par l'Agence de l'Eau.
- Solution techniquement fiable et économiquement viable.
- Réduction significative de la consommation d'eau.

=> Une solution conciliant sécurité sanitaire, performance économique et préservation de la ressource en eau



Pourquoi utiliser de l'eau potable ici ?

Bac d'échaudage

Début



Après 10 min



Après 1 heure



Fin de production



Eau potable au départ...

Puis rapidement chargée en matières organiques

Dès les premières de volailles



L'eau potable est-elle indispensable pour cette étape ?



=> Eau REUSE (une eau traitée, microbiologiquement maîtrisée, et adaptée à un usage défini)

Qualité d'eau REUSE > Qualité eau après 10 min de production

Adapter la qualité de l'eau au niveau de risque de chaque étape

Plumeuse

Fin de production



Eviscération



1er Rinçage



Eau Reuse

Détergent-désinfectant



Rinçage final



Eau Potable



Décision attendue

Option 1

✓ Autoriser le recours à une eau à qualité microbiologique maîtrisée (REUSE).

Option 2

↺ Revenir au cadre convenu en 2021 avec la collectivité.

Si pas d'évolution pour une Solution ,
**Entre 1 et 1,5 millions de Poulets non produits
annuellement sur le territoire des hauts de France.
une 20 ene d emplois non créés.
des importations de volailles en hausse .**





Accompagner et faciliter les projets au plus près : Mise en place d'une **gouvernance régionale**

En lien avec les futurs **Projets Agricoles d'Avenir** – projet de loi d'urgence pour la protection et la souveraineté agricoles (Art 1) :

A l'échelle d'un territoire, identifier les projets collectifs :

- Permettant de mieux articuler production, transformation et distribution afin de donner visibilité aux agriculteurs et sécurisation des investissements,
- Répondant aux objectifs nationaux de production à 10 ans,
- Pour une labellisation et un accompagnement rapproché.





Accompagner et faciliter les projets au plus près :
Mise en place d'une **gouvernance régionale** :

Comité de sélection des projets agricoles d'avenir

Comité des financeurs élargi

- Financeurs publics et privés
- Recenser et orienter vers les dispositifs existants,
- Identifier et promouvoir d'autres modes d'intervention.

Accompagnement administratif et réglementaire

- Constituer une task-force des services de l'Etat,
- Comment accompagner le projet (freins/leviers),
- Faciliter et accélérer sa mise en œuvre.

Groupe de travail « acceptabilité sociétale » des projets

- Communiquer, partager très en amont sur le projets et ses enjeux et bénéfices,
- Anticiper les incompréhensions, éviter les blocages.





Conclusion

Mme. Marie-Sophie LESNE, Vice-présidente du Conseil Régional Hauts de France

M. Jean-Gabriel DELACROY , Secrétaire général pour les affaires régionales

